

**Liste des modifications apportées par la version 15
du guide des examens biologiques : PREA TOUS M FI 005**

Paragraphe(s) concerné(s)	Description de la(des) modification(s)
	<p>Ajout information à propos du CBT (Centre de Biologie de Territoire) regroupant le laboratoire du CH Montceau et le laboratoire du CH W Morey de Chalon sur Saône.</p> <p>Actualisation des documents de référence et des contacts.</p>
<p>5.4 (et ensemble des § où apparaissent des examens sous-traités au CHU de Dijon)</p>	<p><u>Laboratoires sous-traitants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Actualisation du lien vers le manuel de prélèvement du CHU de Dijon : https://chu-dijon.manuelprelevement.fr/ En remplacement de : http://mp-ptb.chu-dijon.fr/
<p>Tableau 2 page 16 Récipients pour échantillons, consignes de conservation</p>	<p><u>Mise à jour du matériel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Matériel pour prélèvement naso-pharyngé Kit K1 recherche de virus par PCR ou culture Kit K12 Chlamydiae trachomatis / Neisseria gonorrhoeae sur urine
<p>9.2 Principaux examens réalisés à Chalon ou Sous-traités (hématologie)</p>	<p><u>Mise à jour type échantillon primaire et matériel de prélèvement pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Ajout « + 1 tube mauve ou résultats NFP de moins de 48h » pour <ul style="list-style-type: none"> Recherche de mutation JAK 2 : V617F (1ère intention) ± exon 12 (2e intention) Calréticuline (recherche de la mutation) MPL (recherche de mutation de l'exon 10 de MPL - récepteur à la thrombopœtine) Recherche transcrite BCR/ABL (Biologie moléculaire) Caryotype oncohématologique : 2 tubes sang et 2 tubes de moëlle (vert foncé) au lieu d'un seul
<p>10.2 Principaux examens sous traités (IHE)</p>	<p><u>Recherche et évaluation du titre d'agglutinines froides :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Ajout joindre photocopie document de phénotypage érythrocytaire ABO RHKEL
<p>11.1.3 Liste des examens - Consignes et informations spécifiques (Biochimie)</p>	<p><u>Remplacement tube recommandé (tube jaune remplacé par tube vert clair) pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ACE, Acide valproïque, AFP, Amikacine, abtcorp anti TPO, Béta 2 microglobuline (sang), CA 15.3, Ca 19.9, CA 125, Carbamazépine, Complément C3 et C4 (sang), Cortisol (sang), cycle cortisol 8h - 20h (sang), FSH, Folates sériques, Gentamycine, IG A G M, LH, Oestradiol, Parathormone, Phénobarbital, Prolactine, PSA, Salicylés, Test au Dectancyl, Test à la LHRH, Test au Synactène rapide et retard, Vancomycine (sang), Vitamine B12 (sang), Vitamine D (sang) <p><u>Réalisation sur le site de Chalon au lieu de Montceau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> MNI, Procalcitonine, sérologie SARS-CoV-2, T3L

Paragraphe(s) concerné(s)	Description de la(des) modification(s)
	<p><u>Modification des consignes concernant la recherche de drogues urinaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir la substitution, dilution, adultération du prélèvement en rejetant les urines très claires ou avec une température inadéquate. En cas de résultats discordants avec l'anamnèse contacter un biologiste pour une prestation de conseil
<p>11.2 Principaux examens sous-traités (en dehors des examens réalisés au laboratoire du CH de Chalon) (Biochimie)</p>	<p><u>Ajout quantité à prélever : 1 mL LCR + 2 mL sérum, pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen Borréliose de Lyme - index de synthèse intrathécale - IgG • Focalisation isoélectrique <p><u>Maladie d'Alzheimer - protéine tau/ peptide amyloïde :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prélever le LCR sur un tube spécifique PP <p><u>Vitamine C :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Restriction de prélèvement uniquement du lundi au mercredi
<p>12.2 Liste des examens (microbiologie)</p>	<p><u>Ajout renseignement obligatoire pour tous les examens de microbiologie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En haut du bon laboratoire bleu, renseigner systématiquement le traitement antibiotique « OUI » ou « NON », précisez la ou les molécules
<p>12.2.1 Urines</p>	<p><u>ECBU :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout remplir le tube vert kaki en priorité et contacter le laboratoire si quantité d'urine insuffisante pour remplir le tube vert • Mise à jour des renseignements à transmettre au laboratoire : suppression « prélèvement systématique » et « contrôle de contamination ou aggravation » + ajout « « autre » en type de prélèvement et « renseignements complémentaires » <p><u>Recherche de Chlamydia - Gonocoque (PCR) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation à Biomnis (au lieu de Chalon) • Utiliser kit K12 spécifique
<p>12.2.15 LBA</p>	<p><u>Ajout Actinomyces, mycologie et Néocardia</u></p>
<p>12.2.6 Prélèvement ORL</p>	<p><u>Ajout VRS (Virus Respiratoire Syncytial) + utiliser kit K1 (demander au laboratoire)</u></p> <p><u>Ajout recherche de grippe A et B par PCR et Covid par PCR réalisés à Montceau:</u></p>

Paragraphe(s) concerné(s)	Description de la(des) modification(s)
	<ul style="list-style-type: none"> • Ecouvillon sec à décharger dans tampon de lyse spécifique à bouchon orange • Un seul écouvillon pour grippe et Covid • Pour Covid, remplir obligatoirement les renseignements demandés sur le bon de laboratoire (ne plus utiliser la fiche de renseignement dédiée du CHU de Dijon) • Prélèvement nasopharyngé uniquement : <ul style="list-style-type: none"> - insérer le même écouvillon dans chaque narine et le tourner 3 à 4 fois en veillant à appuyer suffisamment sur les parois pour détacher les sécrétions - retirer l'écouvillon, l'insérer dans le tampon de lyse (tube bouchon orange) et tourner au moins 15 fois - ELIMINER l'écouvillon puis refermer le tampon (ne pas laisser l'écouvillon dans le milieu de transport) - NB : test non réalisable si prélèvement sanglant <p><u>Suppression SARS-CoV-2 (par RT-PCR) et SARS-CoV-2 (par Lamp - PCR)</u></p>
<p>12.2.7 Recherche de BMR = Bactéries Multi Résistantes</p>	<p><u>Ajout portage de Staphylocoque Aureus</u></p> <p><u>SARM et portage Staphylocoque Aureus</u> : ajout écouvillonnage aine (en plus de nasal)</p>
<p>12.2.10 Hémocultures</p>	<p><u>Délai acceptation après prélèvement</u> optimal < 12h et acceptable de 12h à 24h (au lieu de 24h)</p>
<p>12.2.12 LCR</p>	<p><u>PCR multiplex</u> : ajout quantité LCR (2 mL)</p>
<p>12.2.15 Prélèvements dermatologiques</p>	<p>Bactériologie d'un prélèvement d'escarre/ ulcère/ plaie : ajout « biopsie cutanée »</p>
<p>12.2.16 Virus (sang)</p>	<p>Génotypage Hépatite C : 1.5 mL au lieu de 2 x 1.5 mL</p>